adapei Martinique

Rapport d'activité 2023



Adapei Martinique :
accompagner chaque parcours de vie

L'Adapei Martinique est un réseau médico-social associatif créé en 1971 par des parents et amis de personnes porteuses de handicap. A la recherche de solutions d'accompagnement pour leurs enfants, ce groupe de parents décide de créer une association afin d'apporter une réponse concrète aux besoins des familles martiniquaises.
Aujourd'hui, l'Adapei accompagne plus de 900 enfants, adolescents et adultes sur l'ensemble du territoire. 450 salariés contribuent quotidiennement à leur prise en charge et leur accompagnement à travers 15 établissements et services.

Notre **leitmotiv**

Chaque personne en situation de handicap,
de sa naissance à la fin de sa vie,
du nord au sud de la Martinique,
doit bénéficier d'un accompagnement
favorisant son bien-être et son épanouissement.



Sommaire

04 • Mot du Président

05 • Présentation du projet associatif global

07 • Parole à la Direction Générale

08 • Faits marquants 2023

12 • Les grands projets 2024

13 • L'activité des pôles d'accompagnement

- 14 — Pôle Polyhandicap
- 18 — Pôle Institut Médico-Educatif
- 23 — Pôle Travail Adapté

26 • Focus RH

27 • Optimisation de la performance Adapei

29 • Glossaire

Mot du Président



L'année 2023 a été une période de défis et de réalisations significatives, façonnée par notre engagement indéfectible envers les personnes en situation de handicap et leur famille. Notre volonté continue de les accompagner, de les soutenir et de favoriser leur épanouissement a été au cœur de nos actions.

L'Adapei représente bien plus qu'une simple association ; c'est une communauté unie par un lien profond : celui de l'engagement envers nos proches en situation de handicap. Nous sommes fiers de notre rôle d'accompagnateurs, d'éducateurs et de défenseurs de leurs droits, et nous sommes reconnaissants envers chaque acteur qui s'engage à nos côtés.

Le dévouement et le professionnalisme de nos collaboratrices et collaborateurs, ainsi que nos adhérents et partenaires sont la pierre angulaire de notre activité quotidienne. Nous poursuivrons nos efforts pour développer et valoriser cet engagement collectif en restant fidèles à notre leitmotiv :

> *Chaque personne en situation de handicap,*
> *de sa naissance à la fin de sa vie,*
> *du nord au sud de la Martinique,*
> *doit bénéficier d'un accompagnement favorisant*
> *son bien-être et son épanouissement.*

Ce rapport d'activité 2023 reflète notre engagement à maintenir la transparence et la rigueur dans nos actions. Il met en lumière les réalisations de l'année 2023, ainsi que les défis que nous avons relevés ensemble. Nous espérons qu'il témoignera de notre engagement continu envers l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

Le mot qui reflète notre action pour cette année passée est « concrétisation ». Nous avons préparé bon nombre de projets structurants au cours des dernières années, et 2023 a été une étape cruciale dans la transformation de nos ambitions en actions tangibles.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Henri Cage
Président

Présentation du **projet associatif global**

Dans le cadre du renouvellement du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) 2024-2028, le Conseil d'Administration a élaboré la stratégie des 5 prochaines années. Partant du bilan des 5 dernières années et des perspectives à venir, le CA a formalisé une feuille de route à travers la définition de 3 grandes orientations et d'axes stratégiques. Cette feuille de route guidera les actions de l'ensemble de l'activité Adapei durant les prochaines années.

Les grandes orientations de l'Adapei

orientation 1

Accompagner chaque personne handicapée à être actrice de sa vie sur le territoire

- Adapter les parcours au sein des ESMS afin d'éviter les ruptures
- Prévenir et faciliter l'accès aux soins pour tous les bénéficiaires

orientation 2

Garantir un droit commun à chaque personne tout au long de sa vie ainsi qu'à sa famille

- Mettre en œuvre le pilotage de la garantie des droits des personnes accompagnées

orientation 3

Innover dans nos pratiques managériales et piloter avec efficience

- Contribuer à une démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations et des pratiques
- Optimiser le management stratégique et la gestion des services supports

Les axes stratégiques

L'association s'inscrit dans l'objectif stratégique du Projet Régional de Santé qui vise à organiser et structurer une offre médico-sociale adaptée et de proximité.

Des moyens déployés...

L'Association met en œuvre tous les moyens nécessaires pour la défense morale, matérielle et médicale de toute personne porteuse d'un handicap mental avec ou sans trouble associé, sans discrimination, en vue de favoriser leur plein épanouissement social et citoyen. Dès la naissance et tout au long de la vie des personnes, l'Adapei fera en sorte d'inventer de nouvelles solutions. Ce, afin qu'aucune personne en situation de handicap et aucun parent, ne se retrouve sans solution.

... grâce à une expertise forte et des professionnels engagés...

L'Association développe des projets sur les territoires (local, Caraïbe...), et se veut plus offensive et porteuse de ses propres solutions afin d'éviter les ruptures. Dans le nouveau CPOM, l'Adapei suit les recommandations de la HAS en prenant les engagements suivants, au travers des objectifs définis.

› Assurer la qualité et la continuité du parcours de santé de la personne en situation de handicap
› Veiller à l'accessibilité au sens large pour le maintien de l'autonomie
› Favoriser et formaliser la présence des aidants

… dans une démarche constante d'amélioration de l'offre

L'Adapei devra gagner en flexibilité dans son organisation existante, développer des projets novateurs et être force de proposition pour répondre à la diversité des besoins et à la complexité de certaines situations. Elle souhaite apporter de nouvelles propositions mobilisant les ressources pour une programmation pluriannuelle et répondre ainsi aux besoins identifiés. Cette réponse est déployée par le biais des établissements et du soutien au domicile lorsqu'il est nécessaire. Cela passe par une diversification des modes d'accompagnement, une réorganisation des établissements et services dans une logique de parcours, et par l'assurance d'un accompagnement de qualité dans tous les lieux de vie.

La politique de l'Adapei est déployée en adéquation avec les priorités de l'Agence Régionale de Santé.

- Accompagnement des personnes avec autisme
- Inclusion scolaire
- Personnes handicapées vieillissantes
- Accompagnement des aidants
- Accompagnement des personnes ayant un handicap neurologique (acquis ou non)
- Accès aux soins somatiques
- Accompagnement des situations critiques
- Insertion en milieu ordinaire
- Accompagnement de personnes en situation de handicap rare
- Accompagnement à l'autodétermination



Parole à **la Direction Générale**



Je suis ravi de vous présenter notre rapport d'activité de l'année 2023. Depuis plus de 50 années, notre maison Adapei traverse les époques et les évolutions sociétales, toujours avec dévouement envers les personnes porteuses de handicap et leur famille.

La stratégie quinquennale, élaborée dans le cadre du CPOM, renouvelle notre engagement envers nos missions fondamentales. Et désormais, nous nous concentrons également sur la performance et l'efficience de notre structure, tout en maintenant notre intention perpétuelle d'innovation et notre engagement envers la qualité de l'accompagnement.

Le rapport d'activité de cette année met en lumière nos réalisations significatives et nos défis relevés, mais également nos perspectives pour l'avenir. Il reflète notre détermination à répondre aux besoins des personnes accompagnées, de leur famille, et plus globalement aux besoins du territoire martiniquais.

Nos pôles d'accompagnement, qu'il s'agisse du polyhandicap, du médico-éducatif ou du travail adapté, jouent un rôle crucial dans la réalisation de nos missions. Nous sommes reconnaissants envers nos collaborateurs. trices pour leur engagement et leur dévouement quotidiens.

Enfin, notre montée en efficience est au cœur de notre stratégie. Nous cherchons à optimiser nos ressources et nos processus pour garantir une meilleure qualité de service.

Ensemble, continuons à travailler avec détermination et passion pour faire progresser la cause du handicap et pour construire un avenir plus solidaire, inclusif et épanouissant pour toutes et tous.

Éric Larade
Directeur Général



C'est avec un grand enthousiasme que je me joins au Directeur général pour introduire ce rapport d'activité, marquant le début d'une période de transformation pour notre organisation. Depuis janvier 2023, après avoir passé 13 années à la direction de la MAS, j'ai le privilège d'occuper la nouvelle fonction de Directrice générale adjointe.

L'Adapei s'inscrit dans un contexte de changements significatifs, motivés par les évolutions notables de la réglementation en matière de handicap.

Aux côtés du Directeur général, ma nouvelle fonction consiste à favoriser le bon fonctionnement de nos établissements, avec l'engagement de soutenir l'innovation et l'expérimentation pour répondre aux besoins spécifiques de nos personnes accompagnées.

Par ailleurs, notre démarche s'inscrit dans une volonté de collaboration et de mutualisation des établissements. Le diagnostic CPOM, mené en seulement 7 mois, témoigne de l'engagement et de la mobilisation remarquable de nos équipes pluridisciplinaires. Nous avons également entamé des démarches visant à renforcer nos pratiques collaboratives, telles que le déploiement des nouveaux CVS et l'organisation de rencontres avec les familles par secteur géographique.

En préparation de notre évolution, nous avons entrepris des actions importantes telles que le virage numérique, la transformation des ESAT, l'accompagnement médical des publics fragiles, ainsi que des travaux d'extension et de rénovation.

Ensemble, nous bâtissons l'avenir de l'Adapei, convaincus que notre engagement continu nous permettra de relever les défis à venir et d'offrir un accompagnement toujours plus adapté, autodéterminé et inclusif.

Marie-Christine Scaron-Dufeal
Directrice Générale Adjointe

Faits marquants **2023**



Le Conseil d'Administration à la rencontre des familles

Au premier semestre 2023, le Conseil d'Administration a été à la rencontre des familles à travers plusieurs réunions d'échanges. Ces rencontres ont été mises en place sur les 3 secteurs nord, centre et sud du territoire afin de favoriser un accès au plus grand nombre.

Elles ont permis aux familles d'échanger avec le CA autour de diverses thématiques telles que la qualité de la prise en charge, le soutien dans les démarches administratives, le transport et l'accompagnement médico-éducatif. Elles ont également permis au CA de cerner les besoins actuels des parents, d'apporter des réponses à leurs questionnements et d'identifier les points d'amélioration de l'offre Adapei. Pour accompagner les échanges, des acteurs-clés du médico-social tels que la MMPH et le DAC Appui Santé sont intervenus afin d'apporter de l'information aux familles.

Ces rencontres se sont déroulées à l'IMP de Sainte-Marie, au Complexe de Pelletier, au FAM, ainsi qu'à la MAS Hippolyte Pélage. La rencontre prévue à l'ESAT du Morne-Rouge n'a pu se tenir par manque d'inscrits.



Acquisition du Centre Saint-Raphaël

L'Assemblée Générale extraordinaire de juillet 2023 a statué à l'unanimité en faveur de l'acquisition du Centre Saint-Raphaël. Cet espace de 2,4 hectares fait désormais partie du patrimoine de l'Adapei. Il a vocation d'accueillir 114 personnes en accueil de jour et 32 en hébergement temporaire et permanent.

Depuis son acquisition, 40 professionnels pluridisciplinaires de l'Adapei contribuent au déploiement du projet Saint-Raphaël. Aménagement des espaces, élaboration du projet médico-social, l'ensemble de ces sujets est abordé au cours des réunions techniques et COPIL réguliers. L'objectif étant de déployer ce projet qui viendra apporter une réponse supplémentaire aux besoins du territoire.

10 représentants de parents aux CVS ont pu visiter l'établissement et contribuer au projet en émettant leur avis. Les personnes accompagnées apportent également leur pierre à l'édifice.

Un engagement illustré par l'entretien régulier des espaces intérieurs et extérieurs par les travailleurs de l'ESAT de Pelletier. Le cabinet d'architecte missionné a d'ores et déjà démarré l'élaboration des plans pour une finalisation au 1er semestre 2024. Les travaux de réhabilitation du plateau sportif et la piscine débuteront au 4e trimestre 2024. Ils permettront de couvrir les 2 espaces et chauffer la piscine.



Assemblée Générale annuelle de l'Association

L'Assemblée Générale 2023 s'est tenue le 2 juillet au sein du Complexe éducatif de Pelletier.
Adhérents, personnes accompagnées, collaborateurs, partenaires institutionnels et financiers, près de 200 personnes ont participé à ce temps fort de l'Association.

Visite de la Directrice Générale de l'ARS Martinique

Dans le cadre de sa tournée du territoire à la rencontre des partenaires médico-sociaux, la Directrice Générale de l'ARS a choisi de visiter 2 établissements de l'Adapei lors son étape consacrée au secteur Nord-Atlantique. Le 5 juillet, la délégation Adapei a donc accueilli celle de l'ARS au sein du site partagé par l'IMP et le SESSAD de Sainte-Marie. Cette visite a été l'occasion de valoriser l'expertise et le savoir-faire Adapei, et de sensibiliser notre financeur aux enjeux actuels de l'association.





Remise du rapport CPOM

En septembre, l'Adapei a déposé son rapport lié au Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) auprès de l'ARS. Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens entre l'ARS et les établissements médico-sociaux constituent un outil majeur de régulation de l'offre de soins.

En effet, les enjeux du CPOM sont :

- la mise en œuvre opérationnelle, à l'échelle des établissements, des orientations stratégiques régionales (dont celles du projet régional de santé),
- la validation des orientations et des projets stratégiques des établissements,
- l'amélioration de la performance et de la gestion interne des établissements (dans un souci d'amélioration continue du service rendu aux usagers, de la performance et de l'efficience de la dépense publique),
- la reconnaissance des missions de service public et activités spécifiques hors autorisations,
- le support des financements octroyés,
- un dialogue de gestion efficace entre les agences régionales et les établissements de santé.

La signature du CPOM traduit un contrat de confiance entre l'ARS et l'Adapei.



Renouvellement de l'agrément du Siège social

En septembre, la demande d'autorisation de frais de Siège social a été déposée auprès de l'ARS pour une période de 5 ans (1er janvier 2024 au 31 décembre 2028).

Le siège est l'instrument de la mise en œuvre des orientations du projet associatif et du projet stratégique. Il est garant du respect des obligations législatives, juridiques et réglementaires inhérentes à la gestion d'ESMS. Il est également le promoteur de développement de projets et pilote des actions innovantes.

En 2023, 4 compétences supplémentaires ont rejoint le Siège : Directrice Générale Adjointe, principalement en charge du suivi des établissements, Responsable des projets et du développement, Responsable de communication et Informaticien. Le recrutement de ces nouvelles compétences a été effectué dans l'objectif d'élargir le champ des fonctions supports, de déployer des projets innovants et de moderniser la structure Adapei. Ce, à travers les grands projets tels que le virage numérique, la transition écologique, l'élaboration de procédures générales, la démarche qualité, ainsi que la communication interne et externe.

Participation au " *Relais pour la vie* " et au " *Jou ouvè* "

Aux mois d'octobre et novembre, l'Adapei a participé à 2 grands évènements sportifs : le " *Relais pour la vie* " au Stade de Dillon et le " *Jou ouvè* " du semi-marathon au centre ville de Fort-de-France. Collaboratrices et collaborateurs, personnes accompagnées et familles, l'ensemble de l'Adapei s'est mobilisée afin de participer à ces évènements dans les meilleures conditions. Cette participation était l'occasion de fédérer l'ensemble des acteurs de l'association autour de la lutte contre le Cancer et de la promotion de l'activité physique adaptée pour tous.





Participation au salon "Paris pour l'emploi" aux côtés de l'ARS Martinique

L'Adapei et d'autres acteurs des secteurs « offre de soins » et « autonomie » ont été sollicités par l'ARS afin de participer à son stand dédié lors du salon "Paris pour l'emploi" les 23 et 24 novembre. L'Adapei a saisi cette opportunité afin d'étendre son champ de recherche de professionnels des métiers sous tension en Martinique tels que les ergothérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens ou encore psychologues et psychiatres.



Inauguration et nouvelle dénomination pour l'ESAT du Morne-Rouge

Le 8 décembre, l'Adapei a inauguré les nouveaux locaux de l'ESAT du Morne-Rouge. Situé au quartier Mespont, ce nouveau bâtiment accueille désormais l'ensemble des travailleurs et professionnels d'accompagnement. A l'occasion de cette inauguration, l'Adapei a eu l'honneur de rendre hommage à Jean Ravoteur à travers la nouvelle dénomination de l'établissement en son nom. Ancien Directeur d'établissement à l'Adapei, à l'origine de la création de l'ESAT du Morne-Rouge en 1993, ce pionnier de l'accompagnement des personnes en situation de handicap a également favorisé l'émergence de lieux tels que le Foyer Mespont, symbole de son engagement et sa détermination.

Cette cérémonie d'inauguration a été l'occasion de faire connaître les missions de l'ESAT et mettre en lumière ses parties-prenantes. Le 9 décembre, l'ESAT a prolongé la valorisation de ses nouveaux locaux à travers une journée portes ouvertes qui a pu accueillir les familles des personnes accompagnées, les autres établissements de l'Adapei, ainsi que le grand public martiniquais.



Les grands projets 2024



Vers une fin des travaux à l'EEAP Ti Baume

En 2023, la dernière étape des travaux de l'EEAP a été lancée. Ces derniers travaux avaient pour objectifs d'améliorer l'habitat des personnes hébergées, de réorganiser les espaces d'accueil de jour et d'améliorer les conditions de travail des professionnels.

Sauf imprévus, décembre 2024 marquera la fin des travaux de cet établissement. Ces nouvelles constructions amélioreront tant le quotidien des personnes accompagnées que celui des professionnels : fluidité de la mobilité des personnes accompagnées et de la manutention des fauteuils pour les professionnels, dynamisation de l'accompagnement grâce à l'aménagement du parcours santé et la construction de nouvelles salles, amélioration des conditions de travail des professionnels grâce aux nouvelles salles de repos et de réunions, et au nouveau réfectoire.



Lancement de grands travaux à la MAS

Les grands travaux de la MAS ont démarré en ce début d'année 2024. Création de 16 places supplémentaires, amélioration des espaces de vie et d'activités collectives, réhabilitation de la cuisine, ces changements permettront d'accroitre la qualité de l'offre de service délivrée par l'établissement.

En effet, les travaux permettront d'augmenter la capacité d'accueil et réduire la liste d'attente, d'améliorer les espaces d'accompagnement pour les PSH (cuisine thérapeutique, espace de vie extérieure...), d'attribuer des espaces de soins et de surveillance de la santé en cohérence avec les pathologies et d'améliorer les conditions de travail des professionnels (réfectoire adapté, salle de repos, vestiaire en nombre suffisant...).

Lancement de la campagne d'évaluation Adapei

Tous les 5 ans, chaque établissement médico-social doit procéder à une évaluation globale de ses activités et de la qualité des prestations délivrées. Cette évaluation s'effectue sur la base d'un cahier des charges national élaboré par la Haute Autorité de Santé. Les résultats de cette évaluation seront communiqués aux autorités ayant délivré l'autorisation aux ESMS (ARS et CTM).

L'ensemble des établissements de l'Adapei (hors Entreprise Adaptée) se prépare collectivement à cette évaluation qui aura lieu en 2025. Avant l'arrivée de l'évaluateur, chaque établissement s'auto-évaluera en passant en revue tous les aspects de son accompagnement afin de démontrer la valeur et la qualité de nos prestations Adapei.



L'activité des **pôles d'accompagnement**

• Pôle Polyhandicap

• SESSAD Les flamboyants
• MAS H. Pélage
• EEAP Ti Baume
• FAM

Les établissements du pôle Polyhandicap accompagnent les personnes aux niveaux éducatif, médical, paramédical, et psychologique. Cet accompagnement a pour vocation de maintenir leur autonomie et favoriser leur bien-être au quotidien.

262 personnes accompagnées

195 professionnels en CDI

Bilan 2023

L'activité physique adaptée pour les personnes en situation de Polyhandicap

L'Activité Physique Adaptée permet à nos usagers de réaliser des activités sollicitant leur potentiel moteur. A travers ces activités, ils mobilisent leurs ressources physiologiques, fonctionnelles, relationnelles, émotionnelles et cognitives. L'ensemble des établissements du pôle permet aux personnes accueillies de réaliser de l'activité physique adaptée de façon régulière, tant au sein de l'établissement qu'en extérieur. Ce qui leur permet de découvrir une pluralité de lieux favorisant leur bien-être physique et mental, comme cela était fait avant la crise sanitaire.

Une demande forte des personnes accompagnées du FAM

Au FAM, la demande émanant des personnes accueillies est forte, ce qui traduit une forme d'autodétermination. L'établissement prend donc contact avec des partenaires afin d'établir des actions adaptées et régulières.

La Danse Adaptée au SESSAD

L'accès aux loisirs et à la culture, principe faisant partie des besoins essentiels à l'existence des personnes en situation de handicap, est une des priorités éducatives du SESSAD. Dans ce cadre, un partenariat a été mis en place avec l'association "Handi force" du Lamentin. Ainsi, chaque mois, un groupe mixte de 4 jeunes appareillés en FR manuel participe à 4 séances de Danse Adaptée. Cette activité leur permet de découvrir ou redécouvrir des sensations corporelles par le mouvement et de partir à la rencontre de soi et de l'autre. Ce, à travers le contact environnemental et la musique, autour d'une activité inclusive telle que la Danse.

L'activité Parcours Moteur à l'EEAP

Cette activité a été conduite 36 fois au cours de l'année. Cette fréquence illustre notamment l'harmonie interactive entre les jeunes accompagnés et l'ensemble de l'équipe éducative. Le Parcours Moteur 2023 a été un franc succès pour l'ensemble des participants.

La circulation de plain-pied à la MAS

Cet aménagement favorise les déplacements autonomes des résidents, ainsi que les promenades quotidiennes pour les personnes en fauteuil en toute sécurité. Ces déplacements quotidiens influencent les relations avec les pairs, les mouvements du corps, et le bien-être.

Des prises en charge en rééducation fonctionnelle par le biais d'une contractualisation de 16 heures hebdomadaires avec un cabinet de kinésithérapie de Rivière-Salée augmentent les mobilisations des 40 résidents du service hébergement.

Une réponse médicale adaptée et une meilleure fréquence de prise en charge

Au vu des besoins spécifiques en termes de soins médicaux réguliers, l'organisation des soins évolue sur le Pôle Polyhandicap. Le suivi médical s'intensifie avec une plus grande régularité en interne et en externe. Le rôle du médecin coordonnateur s'affine progressivement sur les structures. Il peaufine la relation avec les médecins traitants des personnes accompagnées qui sont extérieurs à la structure, en leur transmettant les comptes rendus des rendez-vous et le suivi général de leur patient.

L'intensification du suivi s'illustre également en termes d'hospitalisation, de programmation d'opération chirurgicales, de consultations générales en interne et externe, de consultations de spécialistes, psychiatres, kinésithérapeutes, orthophonistes, psychomotriciennes etc.

A titre d'exemple, on comptabilise 150 jours d'hospitalisation pour 13 usagers, 7 opérations chirurgicales programmées et 238 consultations internes et externes pour le SESSAD Les Flamboyants et l'EEAP Ti Baume réunis. A la MAS, la nomination d'une Infirmière coordinatrice de soins en charge du suivi médical de l'hébergement est désormais effective.

Son implication favorise un meilleur suivi face au turn-over dû aux départs à la retraite et congés. L'infirmière réalise les soins des personnes accompagnées (distribution des traitements, injections, prise de sang etc.). Le binôme formé avec les aides-soignants est fluide et efficace.

Compte tenu de la fragilité des personnes accompagnées qui prennent de l'âge au fil des années, nos équipes de soins sont renforcées, en complément des équipes éducatives. Cette tendance est la même au sein de tous les établissements du pôle.

L'Adapei mène actuellement un projet de réorganisation globale des soins, dans l'objectif de créer un Pôle Santé centralisé. Composé de professionnels de santé pluridisciplinaires, ce pôle interviendra sur l'ensemble des établissements de l'Adapei.

6
nouveaux résidents au FAM en 2023

58 ans
moyenne d'âge des personnes accueillies en hébergement permanent à la MAS

2
salles Snoezelen créées au SESSAD et à l'EEAP



Perspectives 2024

Snoezelen à l'Adapei

Le SESSAD et l'EEAP sont désormais dotés de salles Snoezelen, créées en 2023.

Le concept de Snoezelen est une démarche d'accompagnement, un positionnement d'écoute et d'observation, basé sur des propositions de stimulation et d'exploration sensorielles, privilégiant la notion de « prendre soin ». Ces moments de détente sont bien adaptés à l'accompagnement de personnes atteintes de difficultés cognitives et de communication, qui présentent des particularités sensorielles et/ou de troubles du comportement.

L'outil Snoezelen a pu prendre une place importante dans les accompagnements apparentés au soin, à la rééducation (psychomotricité, ergothérapie), ainsi que ceux liés au domaine éducatif, ceci aussi bien pour des séances spécifiques que pour des instants du quotidien.

Cette appropriation de l'approche Snoezelen a permis d'enrichir les propositions d'adaptation des lieux et espaces, d'acquisition de matériel dans les établissements.
L'utilisation de cet espace sera perpétuée avec de nouvelles déclinaisons plus variées en termes de matériel pour l'épanouissement et le bien-être des personnes Polyhandicapées accueillies.

Arrêt sur images



























• Pôle Institut Médico-Educatif

- IME Romaine Savon
- IMP Sainte-Marie
- SESSAD Sainte-Marie
- CAJR Petit Morne
- IME Pelletier

Les établissements du pôle IME accompagnent les enfants et adolescents porteurs de tous types de handicap, vers l'âge adulte. Cet accompagnement s'effectue au sein de nos structures médico-éducatives et dans tous les lieux de vie tels que l'école, le domicile familial et les activités culturelles et sportives.

341 personnes accompagnées

197 professionnels en CDI

196 jeunes sur liste d'attente

Bilan 2023

Accompagnement des "situations complexes" des jeunes de moins de 20 ans

Globalement, la population accueillie au sein des établissements (enfants et jeunes de moins de 20 ans) a évolué à l'instar des années précédentes. L'année 2023, a été marquée par l'accompagnement de certaines « situations complexes » nécessitant des méthodes et des collaborations innovantes ainsi qu'un renforcement en effectifs de tous les métiers d'accompagnement. Aussi, le nombre croissant de jeunes disposant de Projet Accueil individualisé crée la nécessité d'une supervision médicale accrue qui fait actuellement défaut aux établissements du pôle.

La mise en place d'accompagnement séquentiel a été nécessaire pour répondre aux attentes de certaines familles rencontrant des difficultés spécifiques telles que l'attente de place en établissement ou la déscolarisation. Cet accompagnement séquentiel qui permet d'offrir une solution minimale aux parents est effectué tout en préservant l'équilibre des autres accueils au sein de l'établissement.

Des organisations spécifiques impactent fortement le fonctionnement habituel des services avec la nécessité de repenser l'accompagnement de façon innovante et efficiente. Des expérimentations ont été concluantes au CAJR lors de l'organisation de séjours de répit en juillet et en novembre, permettant à un plus grand nombre de parents de bénéficier d'un relais.

Des jeunes adultes autodéterminés ont incités les établissement à s'engager vers de nouvelles pistes pour leur parcours de vie : habitat inclusif, « émancipation », choix de vie affective etc. Des ressources humaines et financières ont été mobilisées pour faciliter tous ces accompagnements variés.

La mise en place d'un service dédié piloté par le Siège accentue la mutualisation et le partage de solutions. Les réponses seront collectives au sein des ESMS pour assurer une continuité de parcours.



Les professionnels dans les ESMS face à l'évolution de l'offre

Les professionnels des ESMS doivent faire face à une transformation majeure en lien avec les changements de paradigme du secteur ou encore à l'évolution des profils et des pathologies rencontrées. Tous ces changements bouleversent parfois leur identité professionnelle.

Le soutien aux professionnels implique notamment l'analyse des pratiques et la formation. Ce qui permettra de contribuer à une meilleure qualité de vie au travail. Dans cette perspective de soutien aux équipes, l'accompagnement des professionnels à la transition numérique revêt également une importance particulière, tant dans la gestion des dossiers des usagers que dans l'adoption de nouvelles méthodes de travail reposant sur l'utilisation d'outils numériques collaboratifs.

Le partage d'expérience et d'expertise en interne permettra également de soutenir les professionnels. En guise d'exemple, le SESSAD « Autisme », fort de 10 ans d'existence, conforte son expertise sur le sujet et est régulièrement sollicitée en externe pour des actions de sensibilisation sur l'autisme. Nous mettrons en place ce même type de sensibilisation des professionnels en interne.

La qualité de vie et les conditions de travail (QVCT) au sein des ESMS en 2023, a concouru par le biais des crédits spécifiques, à la proposition d'actions appréciées par nos collaborateurs : temps de cohésion hors des établissements, séances de bien-être (ostéopathie, relaxation, Activités physiques adaptées), achats de petits matériels pour améliorer les conditions de travail au sein de tous les établissements du pôle.

Le SESSAD a fêté ses
10 ans

22
jeunes de l'IME Pelletier ont réalisé un stage de 6 semaines en milieu professionnel

13
jeunes en IME ont bénéficié d'une orientation vers le milieu professionnel *

* (ESAT et dispositif URASS/Cap emploi)



Perspectives 2024

Vers l'inclusion scolaire

Afin de garantir une scolarisation en IME avec des temps suffisants pour tous les élèves, et répondre aux attentes de certains parents, l'Adapei s'engage à concevoir plusieurs actions et à planifier à plus ou moins long terme des évolutions de pratiques.

Pour atteindre ces objectifs d'évolution, plusieurs étapes seront nécessaires :

- Réalisation d'un diagnostic approfondi de notre structure afin d'identifier les points d'amélioration en termes d'inclusion scolaire
- Définition d'un plan d'action détaillé de mise en œuvre des changements nécessaires
- Perfectionnement de notre partenariat avec les services de l'Education nationale afin d'affiner la question de la formation du personnel enseignant de l'Adapei.

Tendre vers ces évolutions permettra aux IME de passer progressivement d'une logique d'établissement à une logique de services ouverts sur l'extérieur et le partenariat, tout en répondant aux exigences des politiques nationales en matière d'inclusion scolaire (EN et ARS).

Focus sur

• L'accompagnement des jeunes de plus de 20 ans

Accompagnement des « Creton »

Plus de 30 jeunes sont en amendement Creton dans nos ESMS. A l'IME Romaine Savon, c'est 1 jeune sur 6, soit près de 15% de l'effectif. La plupart d'entre eux sont en attente de places dans des établissements pour adultes tels que la MAS ou le FAM. Leur profil ne correspond plus à un accueil en IME mais l'accompagnement est poursuivi afin de limiter les ruptures de parcours. La poursuite d'accompagnement de ces jeunes a un impact considérable sur les listes d'attente, principalement au niveau de la section spécialisée (autiste). Le nombre de places étant limité et les besoins importants.

Compte tenu de la rareté des places et du délais d'attente dans certains établissements pour adultes, un travail en amont du PP est nécessaire afin de préparer "l'après IME". Cette préparation est notamment primordiale pour les familles afin d'éviter les ruptures de parcours et les problématiques rencontrées.

Parcours des autistes au CAJR

Les modalités d'accueil initiales du CAJR sont de plus en plus réinterrogées. Le profil des jeunes accompagnés est en lien avec une rupture de parcours ou l'inadéquation d'une offre d'accompagnement (déscolarisation mais toujours en âge d'être scolarisé par exemple).
Les jeunes sont inscrits et demeurent permanents sur ce service pourtant alternatif.
Certains ont atteint la limite des 23 ans et la suite à donner est source d'incertitude. La modularité d'accueil mise en place permet de dissocier les enfants, les adolescents et jeunes adultes. Toutefois, il demeure nécessaire de statuer sur l'évolution du CAJR et des modalités réelles d'accueil sans cesse redynamisées.

Bénéficier d'un nouvel espace permettant l'accueil des plus de 23 ans

A ce jour, bon nombre de parents se questionnent quant à l'avenir de leurs enfants après 23 ans, car le CAJR ne peut garantir leur accompagnement pérenne. La rupture de parcours étant difficilement envisageable après toutes ces années de suivi, l'Adapei continuera d'accueillir ces jeunes âgés de 23 ans.

Néanmoins, l'ouverture d'un nouvel espace permettrait de répondre aux besoins des parents, d'éviter la rupture de parcours et de libérer des places sur le CAJR pour des personnes actuellement sur liste d'attente.

Les pistes étudiées

Plusieurs pistes sont actuellement envisagées et étudiées : candidature aux nouveaux appels à projets, appui d'un un Pôle de Compétences et de Prestations externalisées, création d'une plateforme de services de grande envergure au sein des futurs nouveaux locaux de Schoelcher.



Arrêt sur images
















#ZooMartini


OCTOBRE ROSE

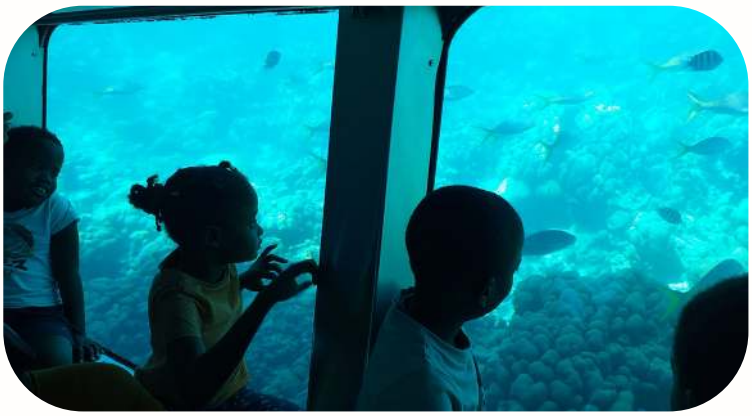











• Pôle Travail Adapté

• ESAT Pelletier
• ESAT Jean Ravoteur
• Entreprise adaptée
• Foyer Mespont

Les établissements producteurs accompagnent les adultes, porteurs de tous types de handicap, dans l'accomplissement de leurs missions professionnelles au sein d'un environnement adapté. Le foyer Mespont accueille des adultes en activité au sein d'une résidence adaptée à leurs besoins.

Nos prestations :

• **Espaces verts et aménagements forestiers**

• **Services et prestations :** blanchisserie – entretien de tenues professionnelles – blanchisserie aseptique – repassage – entretien de locaux

• **Restauration :** cuisine centrale et traiteur

• **Location de salles**

• **Multi Services :** nettoyage au jet haute pression – déménagement de bureaux – petits travaux de plomberie – peinture second œuvre – destruction sécurisée de documents ou d'archives

• **Gestion Électronique des Documents :** numérisation – indexation – archivage

227 personnes accompagnées

68 professionnels en CDI

Bilan 2023

EA : augmentation de l'amplitude horaire de la blanchisserie

Afin de faire face à la demande d'un de ses clients, l'EA a pris la décision d'adapter son organisation. Un site hôtelier, client de l'EA depuis quelques années, a décidé de confier le traitement de l'ensemble de son linge à l'Entreprise Adaptée. Une nouvelle organisation a donc été mise en place afin d'absorber cette nouvelle charge dans les meilleures conditions.

Evaluation du besoin, recrutement de 7 nouveaux travailleurs et une encadrante, mise en place de la prestation, l'EA a soigné l'ensemble du processus. Ce, afin de garantir au client une prestation de qualité, tout en faisant face aux difficultés de traitement de certains textiles et à la baisse de productivité de certains salariés.

Cette nouvelle opportunité a permis à l'entreprise d'augmenter son chiffre d'affaires lié à ce client de 273% par rapport à 2022.

Reconstruction de la cuisine centrale dans une philosophie éco-citoyenne

Face aux enjeux environnementaux attachés aux activités de l'établissement (cuisine centrale, traiteur, Gestion Electronique de documents...) l'ESAT de Pelletier s'engage dans une démarche de développement durable depuis plus de 10 ans.

Dans le cadre de la reconstruction de la cuisine centrale, 2 réservoirs tampon d'eau en mode dynamique ont été mis en service, et le raccordement du réseau sanitaire sur l'eau pluviale a été effectué. Ces actions permettent désormais à l'ESAT et sa cuisine de fonctionner en autonomie durant 6 jours en cas de coupure d'eau. Elles favorisent également la diminution de la facture d'eau.

Des ombrières photovoltaïques ont été installées au niveau du parking de l'ESAT. Ce qui permet de fournir à la cuisine 30% de ses besoins en énergie électrique.

Aussi, la cuisine centrale est désormais dotée de fours et de sauteuses autoclaves sous pression, alimentés par l'énergie électrique photovoltaïque et disposant de sondes de températures.

Nos travailleurs sont âgés de

21 à 63 ans

22
professionnels en situation de handicap sont employés à l'Entreprise Adaptée en CDD et CDI

+17,8%
de chiffre d'affaires pour l'EA en 2023

3
nouveaux clients sur l'atelier Entretien espaces verts de l'ESAT Jean Ravoteur

Perspectives 2024

Acquérir de nouveaux marchés à l'EA tout en respectant les conditions de travail des salariés

Au niveau de la blanchisserie, l'acquisition d'une plieuse mixte est en cours. Ce nouvel équipement permettra de plier automatiquement des vêtements, ainsi que des éponges. Ce qui diminuera les risques de Troubles Musculosquelettiques pour les travailleurs ; tout en augmentant la vitesse de pliage. Cette acquisition permettra de répondre à la demande de nouveaux clients.

Au niveau des espaces verts, la mise en place d'un partenariat efficient avec France Travail devrait permettre de recruter afin de pallier les absences et la baisse de productivité. Ce partenariat permettra également de renforcer les équipes pour répondre à de nouvelles demandes.à une logique de services ouverts sur l'extérieur et le partenariat, tout en répondant aux exigences des politiques nationales en matière d'nclusion scolaire (EN et ARS).

Acquisition de savoir-faire en techniques culinaires

La cuisson basse température

Les professionnels de l'ESAT Pelletier ont acquis les techniques de cuisson de nuit et de basse température. La cuisson basse température est une méthode de cuisson qui implique de cuire les aliments à une température relativement basse pendant une période prolongée, généralement entre 65°C et 100°C. Cette technique sera utilisée pour cuire les viandes, les poissons, les légumes et les fruits de mer. L'allongement du temps de cuisson garantira une meilleure maîtrise de l'appoint et une tendreté inégalable. En termes de goût et de saveur, l'expérience sera également plus agréable.

La cuisson sous vide

La connaissance de l'atelier légumerie, qui réalise de l'ensachage sous vide, sera étendue à la cuisine afin de développer la cuisson sous vide. Cette méthode de cuisson basse température consiste à emballer les aliments sous vide afin de les cuire à une température basse et constante au bain-marie ou au cuiseur sous vide. Cette technique peut être cumulée à une cuisson traditionnelle. Les aliments peuvent alors être cuits sous vide, avec une dernière cuisson à haute température afin d'obtenir une texture croustillante à l'extérieur.

Plan de transformation des ESAT

C'est la grande orientation de l'année 2024. Les ESAT de l'Adapei s'attèlent à mettre en œuvre le décret relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs en situation de handicap admis en ESAT.



Focus sur

• L'activité des ESAT et EA face à la baisse de productivité

Depuis plusieurs années, alors que les établissements du pôle Travail Adapté doivent assurer une production pérenne afin de satisfaire leurs clients, ils font face à des problématiques liées à la baisse de productivité globale.

Vieillissement des travailleurs, fatigabilité accrue, absences répétées et comportements inadaptés dus à des problèmes familiaux, malgré une très forte volonté des travailleurs, ces problématiques structurelles nuisent à l'activité quotidienne des entreprises. Ces facteurs obligent ESAT et EA à effectuer des réajustements réguliers afin de maintenir l'activité et la satisfaction des clients. Ces ajustements entrainent, eux, de la fatigue physique et morale tant chez les travailleurs en poste que les équipes d'encadrement.

Des solutions sont à mettre en place pour l'accompagnement des travailleurs étant de moins en moins productifs ou ne répondant pas au cadre de fonctionnement. Plusieurs pistes sont explorées telles que le retour en ESAT pour les salariés EA, l'accompagnement social, la création d'unités de vie sociale offrant des activités occupationnelles.

Arrêt sur images












2663
2666
2123


11


Zoo de Martinique











Focus **RH**

Les ressources humaines constituent le socle sur lequel repose notre capacité à fournir un accompagnement de qualité aux personnes que nous accompagnons. En 2023, nous nous sommes attelés à affiner nos politiques de recrutement, de mobilité et de formation. Ces politiques viennent soutenir notre engagement envers le développement professionnel et le bien-être des équipes.

Le recrutement

Durant le processus de recrutement, les membres de la Direction et du CA ont pour objectif d'allier au mieux les compétences du candidat et les besoins de l'entreprise, tout en tentant de tendre vers un équilibre "femme/homme". En 2023, 37 personnes ont été embauchées à l'Adapei. 48 % de ces embauches concernent le personnel éducatif.

Le besoin en compétences nous a amenés à faire le choix de la formation de personnel en interne afin de répondre aux besoins de l'entreprise. Ainsi, 3 salariés ont pu suivre une formation d'Educateur Spécialisé.

La mobilité interne fortement encouragée

En 2023, 18 salariés ont procédé à un changement d'établissement. La mobilité professionnelle interne est un pilier essentiel de notre dynamique organisationnelle et sera désormais de plus en plus encouragée. En effet, elle permet aux collaboratrices et collaborateurs d'explorer différentes facettes de l'Adapei à travers des changements d'établissement ; favorisant un enrichissement mutuel, tant sur le plan personnel que professionnel. En offrant des opportunités de mobilité, nous permettons à nos collaboratrices et collaborateurs de développer une vision globale de notre mission et de renforcer leur expertise dans divers domaines de l'accompagnement. Cette flexibilité contribue également à cultiver un environnement de travail stimulant et évolutif, où chacune et chacun peut s'épanouir et contribuer activement à notre mission commune.

La formation

Afin de répondre au mieux aux besoins de l'entreprise et à l'envie des salariés de développer leurs compétences, un volume important de formations a été mis en place. 454 salariés ont participé à des formations représentants 8 592 heures.
Pour 2024, un plan de développement des compétences au plus proche des besoins opérationnels sera défini.



Optimisation de la **performance Adapei**

Nouveau à l'Adapei : le service d'Accompagnement des Parcours Innovants

Depuis les années 90, les "situations complexes" ont été une préoccupation croissante, marquée par des tentatives de définition partagée. Ces situations exigent une prise en charge globale et coordonnée par une équipe pluridisciplinaire face à des difficultés multiples.

Pour répondre à ces défis, l'Adapei a créé en novembre, un service d'Accompagnement des Parcours Innovants. Ce service vise à identifier, analyser et apporter des réponses aux situations multifactorielles complexes dans les établissements, en collaborant avec des partenaires externes.

Les missions de ce service comprennent le soutien aux équipes internes, le suivi des situations externes, la gestion des événements indésirables et le développement de partenariats avec des organismes médicaux, sociaux et administratifs.

Vers la création d'un Pôle de Compétences et des Prestations Externalisées

L'Adapei envisage de pérenniser ce service en organisant un Pôle de Compétences et des Prestations Externalisées (PCPE). Ce dispositif flexible et innovant permettra de répondre de manière ajustée aux besoins les plus complexes, en facilitant notamment l'intégration des personnes en liste d'attente dans les IME et en externalisant des prestations pour les jeunes adultes polyhandicapés en attente de places en MAS et FAM, ainsi qu'en gérant l'activité des travailleurs handicapés vieillissants dans les ESAT.

L'Europe et l'AFD s'engagent aux côtés de l'Adapei

En 2023, l'Adapei a mobilisé les ressources nécessaires à l'émargement à des programmes européens, mais également à la contractualisation de financement avec l'Agence Française de Développement.

Émargement aux fonds Interreg Caraïbes

Ce projet a pour vocation d'organiser des échanges et partages d'expérience avec d'autres organisations caribéennes œuvrant dans le secteur du handicap. Ces échanges permettront aux collaborateurs de l'Adapei de s'inspirer des expertises et savoir-faire des territoires voisins, mais également de partager leur expérience martiniquaise avec nos voisins caribéens.

Aide au financement de l'AFD

En décembre, l'AFD et l'Adapei ont procédé à la signature d'un financement long terme d'un montant de 11 336 000€. Ces fonds ont pour vocation d'accompagner l'Adapei dans le financement de 4 projets : travaux de Ti Baume et de la MAS, réhabilitation de St-Raphaël et relocalisation du Siège social. En se mobilisant une nouvelle fois autour des projets portés par l'Adapei, l'AFD a souhaité affirmer son engagement envers les acteurs du secteur médico- social et sa capacité à soutenir des initiatives inclusives et durables.

Évaluation et prévention des risques professionnels

La Direction Générale est résolument engagée dans une démarche de sécurisation du personnel, des infrastructures et des équipements. L'élaboration d'un Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), révisable chaque année, a démarré en juin 2023. Ce document présentera le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des professionnels à partir d'une cartographie des risques commune et spécifique à chaque établissement et service.

La production de ce document a été confiée à un professionnel pour une durée d'un an. Sa mission consiste tant à évaluer l'ensemble des risques professionnels, qu'à sensibiliser et fédérer les équipes Adapei à l'identification et la gestion de ces risques.

Une véritable démarche de gestion des risques pilotée est donc mise en place afin que chaque direction d'établissement soit sensibilisée de façon pérenne.

Nouvelle politique de communication

En 2023, l'Adapei a entrepris la refonte de sa stratégie de communication interne et externe.

Dans un monde en perpétuelle évolution et face aux défis à relever par le secteur du médico-social, et plus singulièrement du handicap, la politique de communication constitue un pilier essentiel de l'offre de service. Soutenant les actions et les engagements de l'Adapei envers les personnes en situation de handicap et leur famille, cette politique est conçue pour répondre aux objectifs stratégiques de l'entreprise. Elle permet d'optimiser la visibilité de notre expertise et nos missions et de positionner l'Adapei en tant qu'acteur incontournable au service de la PSH et des aidants. Elle nous permet éga-

lement de favoriser l'adhésion de nos partenaires et des parents à notre action, et de développer l'adhésion et l'engagement de nos collaborateurs et administrateurs.

L'Adapei fait peau neuve en 2024

Aux prémices de cette démarche de refonte de la communication, un changement d'identité visuelle a été entrepris afin de faire évoluer l'image de l'Adapei, d'inscrire l'organisation dans l'ère du temps et de refléter fidèlement ce qu'elle est aujourd'hui.

Le Conseil d'Administration a voté à l'unanimité pour le changement de logo de l'Association.

Le choix du nouveau logo s'est effectué en plusieurs étapes : 2 logos validés par le Conseil d'Administration, puis choix du logo final par vote des collaboratrices et collaborateurs des établissements.

L'Adapei prend le virage numérique

Dans le cadre de l'engagement continu envers l'amélioration de nos services et de nos processus, l'Adapei s'engage dans un virage numérique significatif. Cette transition vers le numérique vise à renforcer notre efficacité opérationnelle tout en améliorant la qualité de nos services pour les usagers. Dans cette optique, plusieurs chantiers ont été entrepris en 2023 et se poursuivront en 2024.

Déploiement du pack Office 365

La mise en place du pack Office 365 permet de moderniser nos outils de travail collaboratif, facilitant ainsi la communication et la collaboration entre les différents départements de l'Adapei. Cette transition vers une suite logicielle basée sur le cloud permettra également une meilleure accessibilité et une plus grande flexibilité dans l'utilisation des outils bureautiques.

Mise en place du dossier de l'usager conforme aux exigences SEGUR de la santé

Conscients de l'importance cruciale de la sécurité et de la confidentialité des données des usagers, nous travaillons activement à la mise en place d'un dossier de l'usager répondant aux normes les plus strictes en matière de protection des données de santé, telles que définies par le plan SEGUR de la santé. Cette initiative vise à garantir un suivi personnalisé et sécurisé des usagers tout en assurant le respect absolu de leur projet de vie autodéterminé.

Conformité au RGPD

Nous avons également accordé une attention particulière à la conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en mettant en œuvre les mesures nécessaires assurant la sécurité et la confidentialité des données personnelles que nous traitons.

Montée en puissance CEGI

Enfin, nous allons procéder à la mise à jour de notre solution ERP (Enterprise Resource Planning) en intégrant les dernières évolutions proposées par l'éditeur.

Cette démarche vise à optimiser la gestion de nos ressources et à améliorer la qualité de nos services en tirant parti des nouvelles fonctionnalités et des meilleures pratiques disponibles sur le marché.

Ces initiatives témoignent de notre engagement à rester à la pointe de l'innovation technologique et marquent une étape importante dans notre parcours vers une organisation plus efficace, plus sécurisée et plus orientée vers les besoins de nos usagers. Nous veillons également à la protection des données et au respect des normes en vigueur.

Management des ESMS, éthique et qualité avec AGEVAL

En décembre, 63 professionnels ont été formés au logiciel de pilotage qualité et gestion des risques, AGEVAL. Directeurs.trices, chef.fes de service, référents qualité et bientraitance, référents sécurité, autant de profils ont pu découvrir le logiciel dans l'objectif de promouvoir une pratique de plus en plus accrue au fil des prochains mois.

L'utilisation du logiciel AGEVAL facilitera le pilotage de la performance de l'organisation et permettra de piloter l'intégralité de la démarche qualité, tout en favorisant la collaboration et l'implication des collaborateurs. Ce logiciel permettra également la préparation de l'évaluation globale HAS.



Glossaire

A

AARPHA : Association d'Aide à la Réinsertion des Personnes Handicapées

AESH : Accompagnants d'élèves en situation de handicap

AGEVAL : Logiciel de pilotage qualité et gestion des risques

ANAP : Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux

APAVE : Société spécialisée dans la maitrise des risques, techniques, humains, environnementaux et numériques

ARS : Agence Régionale de Santé

ASE : Aide sociale à l'enfance

C

CA : Conseil d'administration

CAJR : Centre d'accueil de jour et de répit

CAMSP : Centre d'action médico-sociale précoce

CEGI : Editeur de progiciels métiers pour les secteurs de la santé, du médico-social

CFA : Centre de formation des apprentis

CHUM : Centre hospitalier universitaire de Martinique

CMP : Centre médico-psychologique

CNH : La Conférence nationale du handicap

CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

CPF : Compte personnel de formation

CPOM : Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens

CRA : Centres de ressources sur l'autisme

CRETON : L'amendement Creton à la loi du 13 janvier 1989 permet le maintien, dans l'attente d'une solution adaptée, de jeunes handicapés âgés de plus de vingt ans dans les établissements médico-sociaux pour enfants handicapés qui les accueillent.

CVS : Conseil de vie sociale

D

DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels

DUI : Dossier Unique Interactif

E

EA : Entreprise adaptée

EEAP : Établissements et Services pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés

EI : Evènement indésirable

EIG : Evènement indésirable grave

ESAT : Établissement et service d'accompagnement par le travail

ESMS : Établissement ou service social ou médico-social

Ets : Etablissement

F

FAM : Foyer d'accueil médicalisé

Formation AFGSU : Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

Formation SST : Sauveteur secouriste du travail

G

GEPP : Gestion des emplois et des parcours professionnels

GOS : Groupe Opérationnel de synthèse

H

HAS : Haute Autorité de Santé

I

IFMES : Institut de formation aux métiers éducatifs sanitaires et sociaux

IFSI : Instituts de formation en soins infirmiers

IMC : Infirme moteur cérébral

IME : Institut médico-éducatif

IMP : Institut médico-pédagogique

IMPro : Institut médico-professionnel

J

JF : Jour férié

M

MAD : Maintien à domicile

MAS : Maison d'accueil spécialisé

MMPH : Maison Martiniquaise des Personnes en situation de Handicap

MSI : Métiers de la scolarisation inclusive

O

OPCO : Opérateurs de compétences

P

PA : Personnes accompagnées

PACQ : Plan d'Amélioration Continue de la Qualité

PAG : Plan d'accompagnement global

PAI : Projet d'accueil individualisé

PCPE : Les pôles de compétences et de prestations externalisées

PE : Projet d'établissement

PP : Projet personnalisé

PSH : Personne en situation de handicap

R

RAE : Reconnaissance des acquis de l'expérience

RATP : Réponse accompagnée pour tous

RBPP : Recommandations de bonnes pratiques professionnelles

RH : Ressources humaines

RQB : Référents qualité et bientraitrance

S

SACCADE : Modèle théorique de l'autisme fondé sur l'hypothèse du Fonctionnement interne dela structure de pensée autistique

SERAFIN-PH : La réforme Serafin PH repense le financement des ESMS (établissements et services médico-sociaux) pour mieux répondre aux besoins des personnes en situation de handicap au cours de leur parcours. Elle définit deux nouvelles nomenclatures, communes à tous

les ESMS : la grille des besoins des personnes accompagnées et la grille des prestations.

SESSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

T

TH : Travailleur handicapé

TIC : Technologies de l'information et de la communication

TPMR : Transport de personnes à mobilité réduite

TSA : Trouble du spectre autistique

U

UA : Université des antilles

UE : Unité d'enseignement

UEE : Unité d'enseignement extérieure

UHPSA : Unité Psychiatrique d'Hospitalisation en Soins Aigus

L'Adapei
en Martinique

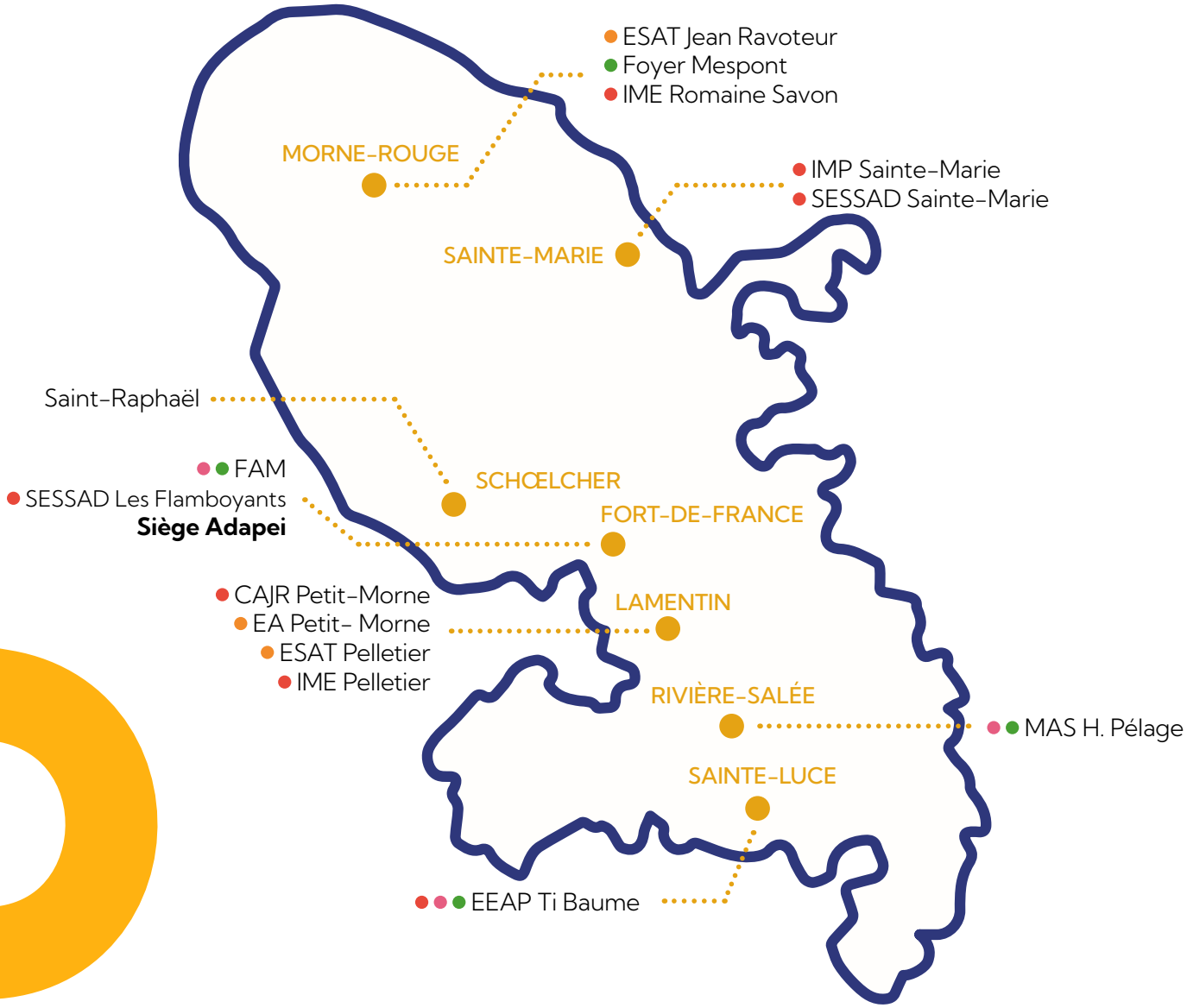

CAJR : Centre d'Accueil de Jour et de Répit
EA : Entreprise Adaptée
EEAP : Établissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés
ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
IME : Institut Médico Educatif
IMP : Institut Médico Pédagogique
MAS : Maison d'Accueil Spécialisé
SESSAD : Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile

- Jeunesse
- Emploi
- Médicalisé
- Habitat

adapei Martinique

Réseau médico-social au service des personnes en situation de handicap
Affilié à l'Unapei – Reconnue d'utilité publique

0596 **75 36 36** – contact@adapei972.fr
Chateauboeuf Est – Groupe Paradisier – Imb Colibri
97200 FORT-DE-FRANCE